

Alim'Activ Grand Est Appel à Manifestation d'Intérêt



Session 2025-2026

Bonjour,

Vous souhaitez mieux coordonner la lutte contre la précarité alimentaire sur votre territoire et vous vous demandez comment commencer ou comment approfondir des initiatives en cours ?

Comment animer une démarche rassemblant toute la chaîne, des producteur.ices et des associations d'aide alimentaire jusqu'aux consommateur.ices ? Comment élaborer collectivement des solutions aux problèmes de précarité alimentaire sur votre territoire ? Quelle posture adopter dans cette dynamique ?

L'Agence Nouvelle des Solidarités Actives lance un appel à manifestation d'intérêt pour participer à sa formation-action Alim'Activ.



Pourquoi ? Accompagner **8 territoires de la région Grand Est** à coordonner localement la lutte contre la précarité alimentaire dans la durée.



Comment ? Une **formation-action gratuite de 4 mois** pour accompagner la mise en place d'une instance de coordination au niveau local.



Pour qui ? Un **binôme d'acteur.ices** à même d'animer une telle démarche sur son territoire issu.es de structures telles qu'un CCAS, une Ville, un PAT ou encore une association.



Quand ? 4 journées (étalées entre **avril et juin 2026**) et **1 événement de restitution** sur le dernier trimestre 2026.



Où ? En Grand Est pour les formations (les lieux seront définis en fonction des territoires sélectionnés) et **sur votre territoire pour la mise en œuvre.**

Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'**Appel à Manifestation d'Intérêt** et à la **plaquette de présentation d'Alim'Activ**, en pièces-jointes du mail.



Si vous souhaitez participer à la formation-action, voici les démarches à réaliser

avant le 15 janvier 2026 :

- **Répondre au questionnaire en ligne** (*lien disponible dans le dossier d'AMI*) présentant votre territoire et votre intérêt pour la formation-action (une réponse attendue par territoire)
- **Envoyer par mail à cecile.robinault@solidarites-actives.com**
 - **Une lettre d'engagement à participer aux 4 journées de formation**, signée par un.e représentant.e de votre structure (une lettre par structure),
 - **Tout document complémentaire** présentant les enjeux du territoire et l'engagement dans la démarche (bilan d'activité, diagnostic territorial, études, etc.) si vous le jugez utile.



Un **comité de pilotage** composé de l'Ansa, AD2S, l'ARS Grand Est, la Collectivité Européenne d'Alsace, Le Commissaire à la lutte contre la pauvreté Grand Est, la DRAAF, DREETS et Région Grand Est, la Maison de la Nutrition et le Réseau PAARTAGE, choisira les **8 territoires retenus** sur la base de critères communs (utilité, engagement, faisabilité).

Toutes les candidatures recevront une réponse la semaine du 16 février 2026



Pour plus d'informations, **deux webinaires de présentation de l'AMI sont organisés.** N'hésitez pas à les visionner !



(liens disponibles dans le dossier d'AMI)

N'hésitez pas à transmettre ce mail à toute structure que vous pensez pouvoir être intéressée par cette formation-action.

Également, n'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'information complémentaire afin que nous puissions vous identifier et vous aider à réaliser votre candidature si besoin !

Bien cordialement,

Vigdis GOSSET (vigdis.gosset@solidarites-actives.com)

Cécile ROBINAULT (cecile.robinault@solidarites-actives.com)



Avec le soutien de:



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

